

## TE38

### BUREAU du 24 février 2025

#### DÉCISION N° 2025-016

Objet : Transfert de la compétence optionnelle IRVE à TE38

**Assistaient à la séance :** Monsieur le Président, Bertrand LACHAT et Mesdames et Messieurs Jean-Marc LANFREY, Maryline SILVESTRE, Frédérique FERRARIS et Bernard JARLAUD, Vice-présidents thématiques, et Madame et Messieurs, Marylin ARNDT, Raymond CARCEL, Patrick COLLIN, Denis DELAGE, Bruno GONINET, François GUILLIER, Joël GULLON, Patrick KAITANDJIAN, Jean-Michel LEFRANCOIS, Alain MEUNIER, Emmanuel MONTAGNON, Daniel PAILLOT, Gilbert POMMET, Jacques RABIET, Michel SALVI, Christian TOGNARELLI, Michel TOSCAN et Daniel TRICOIRE, membres du Bureau.

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1321-1 à L.1321-5 ;

**Vu** la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;

**Vu** la délibération n° 2014-144 du Comité Syndical du 08 décembre 2014 relative à la mise en place de la compétence IRVE ;

Il est rappelé aux membres du Bureau le fonctionnement de la compétence IRVE, inscrite à l'article 2.5 des statuts de TE38. Par délibération en date du 8 décembre 2014, le Comité syndical a délégué au Bureau la prise en compte des nouvelles demandes de transfert de compétence. A ce jour, 1 commune supplémentaire a sollicité le transfert de sa compétence IRVE à TE38 :

Commune	Date délibération	Date d'effet
ROCHE	13/12/2024	01/03/2025

Cette sollicitation porte le nombre total de transferts de la compétence à **205**.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

#### DÉCIDENT

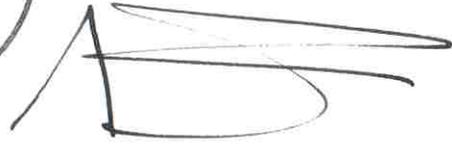
- D'accepter le transfert de la compétence optionnelle IRVE de la commune susmentionnée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.



Fait et délibéré en séance

**Le Président**

**M. Bertrand LACHAT**



*Monsieur le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de sa publication, devant le Tribunal administratif de Grenoble sis 2 place de Verdun à GRENOBLE (38000)*